

TECHNOLOGIES PROPRES

L'environnement d'affaires du Grand Montréal est favorable aux entreprises innovatrices qui œuvrent dans le domaine des technologies propres et qui visent une croissance soutenue autant sur le marché intérieur que sur le marché des exportations. La province de Québec et son centre économique, le Grand Montréal, disposent d'un fort potentiel dans les technologies propres par la présence de son marché naturel, par sa position de leader en hydroélectricité, par sa masse critique en ingénierie conseil et la qualité de son système de formation des disciplines d'ingénieurs et de techniciens.



► Hydro Québec

L'INDUSTRIE EN BREF ⁽¹⁾

L'industrie des technologies propres au Québec est en émergence. On compte jusqu'à maintenant :

- 400 entreprises innovantes au Québec dans les secteurs de l'énergie (34 %), de l'eau (16 %), des matières résiduelles (16 %), de l'air (13 %), des sols (11 %) et autres (10 %)
- Quelque 200 regroupements et chaires de recherche

TALENTS ⁽²⁾

- 34 000 étudiants universitaires inscrits à l'automne dans des programmes en lien avec les secteurs de haute technologie dans le Grand Montréal.
- Quelques 7 400 étudiants par année, inscrits dans de tels programmes se sont vu décerner un diplôme.
- 2 200 diplômés d'études collégiales par année en formation technique issus de programmes en lien avec les secteurs de haute technologie dans le Grand Montréal.

PRINCIPAUX LEADERS ET INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Plusieurs leaders dans chacun des secteurs des technologies propres profitent des atouts du Grand Montréal :

- **Eau** : les entreprises qui œuvrent dans le domaine du transport, de la conservation de l'eau ou encore du traitement des eaux usées tels que Prosep et Aquatech, Société de gestion de l'eau.
- **Air** : les entreprises qui touchent à la qualité de l'air tant en amont d'un processus lors de la mesure et du contrôle du niveau olfactif qu'en aval pour le traitement et le contrôle des émissions diverses tels que Odotech et Cansolv Technologies.
- **Sols** : les entreprises dans le domaine de la réhabilitation, du traitement des sols et des eaux souterraines tels que Biogénie et Stablex.
- **Matières résiduelles** : les entreprises qui œuvrent dans la collecte, l'élimination, le tri et le recyclage tels que PyroGenesis Canada et Terragon Technologies de l'environnement.
- **Énergie** : les entreprises dont l'activité touche aux énergies renouvelables ou à l'efficacité énergétique tel que Enerkem, Biothermica, Sofame Technologies et Ecosystem.



► REpower Systems

INNOVATION

Capitale de l'innovation au Canada, le Grand Montréal compte sur la présence de nombreuses institutions et groupes de recherche gouvernementaux et institutionnels dotés d'infrastructures à la fine pointe de la technologie, qui contribuent à des découvertes novatrices dans le secteur des technologies propres. En voici quelques exemples :

- CanmetÉnergie
- Centre de recherche, développement et validation des technologies et procédés de traitement des eaux (CREDEAU)
- Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP)
- Centre des technologies du gaz naturel (CTGN)
- Chaire de recherche industrielle en technologies de l'énergie et en efficacité énergétique (T3E)
- Institut des matériaux industriels (IMI-CNRC)
- Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ)



► REpower Systems

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Québec est l'un des endroits au monde où l'électricité est la plus verte et propre (98% renouvelable), ce qui la place tout juste derrière l'Islande et la Norvège. Il est le 4^e plus important producteur d'hydroélectricité au monde. D'ici 2015, l'électricité produite à partir d'éolienne augmentera de près de 600%. Par conséquent, l'empreinte carbone du Québec est probablement la plus basse en Amérique du Nord. ⁽³⁾



PRINCIPAUX INCITATIFS

■ Crédits d'impôt pour les dépenses de R-D

Les entreprises bénéficient d'un crédit d'impôt de 20% alloué par le gouvernement du Canada et de 17,5% par le gouvernement du Québec (remboursable au Québec). Ces deux mesures combinées permettent de réduire de plus de la moitié les coûts reliés à la R-D.

■ Congé d'impôt pour les chercheurs et experts étrangers

Les chercheurs et les experts étrangers peuvent profiter d'un congé d'impôt québécois sur le revenu personnel qui peut s'étaler sur une période de cinq années consécutives.



Montréal International remercie ses partenaires de leur appui financier : le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal, la Ville de Montréal et les entreprises privées.

(1) Écotech Québec

(2) Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, 2010. Les données 2009 sont provisoires.

(3) Idem note (1)